



Conférence donnée au cours de la session 2011 des Semaines sociales, "La démocratie une idée neuve"

Métamorphose de la démocratie : vers une démocratie réelle

Loïc Blondiaux*

Merci pour cette invitation qui va me permettre de mettre à plat un certain nombre de réflexions que je mène actuellement sur la démocratie. Merci d'être venus si nombreux au chevet de la démocratie. Nous avons entendu hier bon nombre de propos critiques sur le fonctionnement démocratique que je voudrais tout à la fois reprendre et mettre en perspective. Mon intervention aurait pu porter le titre « La démocratie est morte, vive la démocratie ». Nous sommes effectivement à un tournant dans l'histoire longue de nos régimes politiques et je crois que nous vivons, depuis quelques mois, la fin de l'évidence démocratique. Si on nous avait posé la question il y a quelques mois, quelques années, de savoir si nous vivions en démocratie, nous aurions tous répondu oui sans presque de réserve. Nous pensons globalement avoir la possibilité de nous faire entendre des gouvernants. Depuis quelque temps, l'évidence n'est plus du tout la même. Certaines questions sont aujourd'hui très clairement posées : Qui gouverne réellement ? Est-ce que ce sont les pouvoirs politiques qui gouvernent ? Sommes-nous représentés ? Les citoyens ont-ils la moindre prise sur le gouvernement du monde ? Ont-ils la possibilité d'infléchir le gouvernement du monde ?

Si l'on définit la démocratie, comme on le fait classiquement en science politique en empruntant la définition du politiste américain, Robert Dahl, comme l'égalité possible pour chacun d'influencer la décision, alors la question de savoir si nous vivons encore en démocratie se pose avec acuité.

Je vais commencer par compléter l'état des lieux relativement critique qui a été fait hier, mais avec d'autres arguments et en répondant aux interrogations de Bernard Lecomte à l'instant sur l'impuissance des régimes démocratiques. Dans un second temps, je vais essayer de retrouver des raisons d'espérer en la démocratie, de montrer que nous pouvons profiter de cette occasion pour repenser de fond en comble, à la fois, les principes régulateurs de nos démocraties et les dispositifs qui la font vivre, pour parvenir à une démocratie réelle comme le réclame aujourd'hui le mouvement des indignés. Ce moment pourrait être un commencement plutôt qu'une fin et je vais essayer de tenir les deux temps de ce raisonnement.

Avant d'en venir au constat, je voudrais revenir sur un paradoxe qu'il me paraît important de rappeler. Nous pensons vivre en démocratie alors que les fondateurs du gouvernement représentatif, ceux qui l'ont inventé à la fin du 18^e siècle aux États-Unis et en France, ne voulaient pas de la démocratie. Ils ont expressément essayé de construire une forme institutionnelle qui se démarque à la fois de l'absolutisme monarchique et de la démocratie qui

* Loïc Blondiaux, est professeur des Universités au département de science politique de la Sorbonne (Paris I), chercheur au Centre européen de sociologie et de science politique de la Sorbonne (CESSP) et au Centre de recherches politiques de la Sorbonne (CRPS).

était jugée, à la fin du 19e, comme un régime archaïque, dangereux, renvoyant à l'histoire et non pas à la modernité. Trois arguments ont été avancés, notamment par Sieyès, et que l'on trouve depuis, très régulièrement, dans la critique de la démocratie directe. Un argument technique : la démocratie directe ne peut pas fonctionner dans de grands États. Un argument sociologique : les citoyens doivent produire et ils ne peuvent pas se consacrer, dès lors qu'il n'y a plus d'esclaves, aux fonctions politiques à plein temps, donc il faut des professionnels de la politique. Et surtout un argument majeur développé par Montesquieu : les citoyens n'ont pas suffisamment de loisirs, pas suffisamment de lumières, pas suffisamment de compétences pour se gouverner eux-mêmes, mais ils seraient suffisamment avisés pour sélectionner de bons représentants. La démocratie représentative est sous ce regard un oxymore, c'est-à-dire une contradiction dans les termes. Ce régime, comme le dit Bernard Manin, est un régime qui consacre une aristocratie élective. Les citoyens ne gouvernent pas dans ce régime, d'autres gouvernent pour eux, mais sous leur contrôle. C'est aussi, selon les catégories de la philosophie politique classique, un régime mixte qui associe des éléments de démocratie, en particulier l'élection qui est l'élément principal, et des éléments du régime aristocratique, puisque seul un petit nombre gouverne. Ce régime, qui a réussi à se maintenir et à se diffuser comme une norme de gouvernement, est aujourd'hui atteint dans ses fondements. Il supporte deux crises majeures : une crise d'efficacité et une crise de légitimité, les deux faisant système.

Une crise d'efficacité

La période actuelle, de toute évidence, révèle l'impuissance de ce régime face à un certain nombre de pouvoirs qui s'imposent à lui : le pouvoir des marchés, des entreprises transnationales, des acteurs économiques, des agences de notation, face auxquels il est démuné. Certains parleront de servitude volontaire : c'est à force de renoncements que les gouvernements se sont retrouvés dans cette situation. Mais cette situation est claire aujourd'hui : les gouvernements ne peuvent pas imposer leur volonté aux acteurs économiques. Nous sommes les témoins sidérés et impuissants d'un retournement qui me paraît majeur dans nos sociétés. Nous assistons à une deuxième forme d'impuissance face au défi de la crise environnementale, dont on parle moins du fait de la crise économique, mais qui est pour moi essentiel. La capacité des gouvernements démocratiques à résoudre les problèmes globaux de notre planète est clairement remise en cause pour trois raisons, trois défis, trois problèmes.

Une impuissance à réguler à l'échelle globale

La plupart des problèmes environnementaux se posent à une échelle où il n'existe pas d'instances de régulation politiques et révèlent l'artificialité de nos frontières politiques. Paul Thibaud le disait hier : nous n'arrivons pas à concevoir une démocratie sans ce que ma collègue philosophe Catherine Colliot-Thélène appelle un *demos*, c'est-à-dire une communauté nationale. Or rien n'existe aujourd'hui d'une communauté internationale, alors que les égoïsmes nationaux s'affrontent. Nous sommes au tout début de la réflexion – alors que l'urgence est là – sur ce que pourrait être une démocratie cosmopolitique, internationale, mais nous ne savons absolument pas comment la mettre en place.

Une vision à court terme

Le deuxième défi est celui du temps. Pierre Rosanvallon dit très justement que nos démocraties représentatives sont myopes, qu'elles ne voient jamais plus loin que l'horizon de la prochaine élection. Or, elles prennent le risque de brader les intérêts de la planète sur le long terme, les intérêts des générations futures et la démocratie elle-même, puisque ce qui est en jeu aujourd'hui, ce sont les conditions qui permettent l'existence même de la démocratie. Quand émergeront les conflits autour de ce qui était les biens communs, il deviendra impossible d'envisager un gouvernement démocratique. Le problème du temps, du long terme, est un problème majeur aujourd'hui.

Un déficit de légitimité

Face aux grands défis environnementaux globaux, nos gouvernements sont incapables de faire les choix nécessaires pour les affronter, faute de légitimité, ni de produire un consensus suffisant. Obliger les citoyens à changer radicalement de mode de vie est quelque chose de

fondamentalement impossible, quand la légitimité même de nos pouvoirs est en jeu. Il n'est pas nécessaire d'aller chercher la figure de citoyens égoïstes qui demanderaient de plus en plus de droits. Nous sommes dans une situation où nous ne faisons plus confiance en nos gouvernements, aboutissant à un phénomène de dessaisissement des autorités politiques et d'évidement du politique. Le politique s'évide, il devient de plus en plus creux, à la manière dont certains de mes collègues parlent d'États creux, qui sont en quelque sorte des fantômes. Comment cela se traduit-il ? Par l'émergence de ce qu'on appelle la gouvernance. La plupart des décisions sont prises dans une situation d'illisibilité du gouvernement, avec une fragmentation du pouvoir de décision. Différents acteurs prennent ces décisions, notamment des acteurs économiques, ce qui produit de l'opacité et complique l'analyse de qui gouverne. La deuxième preuve de ce dessaisissement des autorités politiques est la montée de ces nouveaux pouvoirs non élus, les agences de notation, mais aussi des agences de tous ordres. Les marchés, les juges, les médias, tous ces acteurs exercent par ailleurs des contraintes fortes sur les acteurs politiques. Tout cela produit de l'indifférence, du cynisme, de l'abstention, de la désertion civique : « À quoi sert-il d'aller voter si ça ne sert plus à rien ? » C'est précisément là, à mon avis, que se trouve l'explication majeure de la montée régulière de l'abstention dans nos démocraties. Quand les citoyens pensent que cela en vaut encore la peine, lorsqu'ils se remettent à croire en la démocratie, ils vont voter. On l'a vu au deuxième tour de l'élection présidentielle de 2007, à l'élection de 2008 aux États-Unis, avec l'élection de Barack Obama, où le taux de participation a été l'un des plus forts de l'histoire politique américaine récente.

Cet affaiblissement structurel du pouvoir politique ne signifie pas tout à fait un retrait de l'État, car les gouvernements détournent notre attention vers d'autres scènes. Ils continuent à gouverner, mais d'autres réalités que les réalités économiques : ils désignent des ennemis. La politique, c'est la capacité à désigner des ennemis, intérieurs et extérieurs, envers lesquels ils prennent des décisions. L'État policier ne s'est jamais aussi bien porté, ses ennemis sont les assistés, les sans-papiers, les immigrés, les jeunes délinquants et, là, l'État fait preuve de volontarisme politique. Le retrait de l'État n'est pas un retrait de l'État policier, qui prospère sur le déclin de l'État social. Pour décrire ce processus, une de mes collègues américaines, Wendy Brown, parle de processus de dé-démocratisation, un sociologue anglais, Colin Crouch, parle de post-démocratie. Nous avons encore des institutions démocratiques, nous avons encore des parlements, mais le gouvernement ne s'y trouve plus.

De la démocratie à l'oligarchie ?

Tout cela produit une crise de légitimité à laquelle il est important de prêter attention. Cette montée de l'indifférence s'accompagne aussi d'une montée de la contestation, de la protestation. L'augmentation sensible du vote d'extrême droite dans tous les pays européens ou presque – à l'exception de l'Espagne ou de l'Allemagne – est un signe qui doit nous alerter. Les citoyens peuvent basculer soit dans l'indifférence, soit dans la contestation radicale de ce régime. Pourquoi ? Parce le discours de l'extrême droite, comme celui des Tea Parties aux États-Unis, réintroduit un peu de clarté dans la politique, désigne clairement des ennemis et paraît croire, de nouveau, à l'existence d'une volonté politique et d'une communauté politique solidaire. Cette défiance à l'égard des autorités politiques s'inscrit dans un processus plus général de défiance à l'égard de toutes les autorités : autorités savantes, expertises, autorités sociales. Le sentiment que les élites ont trahi, qu'elles sont toujours en position de le faire et qu'elles sont solidaires entre elles, est une idée qui se répand et constitue un mal pernicieux. La montée de la défiance s'accompagne d'un sentiment de dépossession et d'impuissance. Nous ne mesurons pas les conséquences de l'épisode du traité constitutionnel européen. Les citoyens ont voté et puis on est revenu sur leur vote, ils se sont sentis déjugés. J'entends souvent des citoyens dire que ce n'est pas la peine d'aller voter puisqu'ils feront ce qu'ils voudront. L'attitude des élites à l'égard du référendum grec est de même nature. Qu'est-ce que c'est qu'un régime qui se prétend démocratique dans lequel les élites ont peur du vote populaire ? Ce sentiment d'aliénation et de dépossession me paraît se généraliser. Le sentiment que nous ne sommes plus représentés de la même façon, à part égale, est une idée qui émerge derrière la thématique des 1 % contre les 99 %. Ce slogan exprime très bien ce malaise. Nos démocraties représentatives n'ont de fait jamais été aussi inégalitaires. Un nouveau vocable vient d'émerger dans le vocabulaire politique qui me semble significatif : la

notion d'oligarchie. Aujourd'hui nombreux sont ceux qui pensent que nous ne vivons plus en démocratie, mais en oligarchie. L'oligarchie est un régime politique dans lequel la souveraineté appartient à un petit groupe de personnes, à une classe restreinte et privilégiée. Ce sentiment qui repose sur une certaine forme de réalité est en train de s'imposer. Nous pensions vivre en démocratie, ce n'est plus forcément le cas.

Nous sommes placés, enfin, face à un danger majeur : jusqu'à présent, c'était les gouvernants qui étaient critiqués, mais pas les institutions démocratiques. Il se pourrait que les choses changent... Aujourd'hui, la tentation de se débarrasser des institutions démocratiques est forte, aux extrêmes, à l'extrême droite en particulier. Elle est présente chez les écologistes radicaux qui pensent que la démocratie prend trop de temps face à l'urgence, qu'il faut confier à des experts le soin de prendre des décisions. Elle est évidente chez les acteurs économiques qui préfèrent des techniciens à des hommes politiques élus. Face à cette tentation de se débarrasser de la démocratie, si les citoyens ne viennent pas à son secours, on finira par se passer d'eux.

Vers un renouveau démocratique

Après cette présentation pessimiste, comment repenser ce que pourrait être une démocratie réelle, notre idéal démocratique et les dispositifs qui l'incarnent ? Je n'utilise pas, à dessein, la notion de démocratie participative, d'une part, parce que c'est une notion qui a été galvaudée, notamment lors du débat des présidentielles 2007 où elle a été instrumentalisée politiquement, et constamment dévoyée dans la politique locale par les élus locaux qui mettent en place de la pseudo démocratie qui n'est qu'une forme de continuation de la communication politique par d'autres moyens. D'autre part, cette notion est floue, elle renvoie à des programmes politiques différents et me paraît problématique même si, par la force des choses, il faut continuer à s'y référer. Quelles sont les directions de ce renouveau démocratique ? J'en indiquerai trois, parce que la démocratie n'est pas une réalité unique. Pour qu'il y ait démocratie, il faut que trois ensembles de mécanismes et d'espaces fonctionnent ensemble. Il y a un espace institutionnel, qu'on pourrait appeler la démocratie électorale représentative, dont il convient de ne pas se débarrasser, car elle continue à produire de la légitimité. Le deuxième espace est celui de ce que Pierre Rosanvallon appelle la contre-démocratie, espace de contestation extra-institutionnel. Pour que la démocratie fonctionne bien, il faut, en permanence, des gens qui critiquent son fonctionnement, repèrent ses dévoiements et soient suffisamment vigilants pour empêcher les dirigeants d'accaparer le pouvoir. Le troisième espace est celui de la démocratie délibérative, qui met en tension l'institution, l'institué et l'instituant, c'est-à-dire le peuple. Cette idée renvoie à un ensemble de lieux et de procédures au sein desquelles le débat démocratique indispensable à la légitimation des décisions peut se déployer. Trois stratégies, trois voies, trois chantiers de rénovation qui ne sont pas exclusifs l'un de l'autre et qu'il faudra tenir ensemble, compte tenu des urgences.

La réforme institutionnelle

Il nous faut parvenir enfin à une république irréprochable, réussir à faire fonctionner correctement nos institutions. Comment ? Un point essentiel est de remettre en cause le processus de professionnalisation politique qui s'est imposé. Nos élus, à gauche comme à droite, sont des professionnels qui poursuivent leurs intérêts autant qu'ils poursuivent l'intérêt général, mais cette distance qui s'est créée entre des individus qui se considèrent comme uniques détenteurs de la légitimité des citoyens et ces mêmes citoyens est devenue contre-productive. Il faudra lutter contre le cumul des mandats, dans le temps et dans l'espace, et penser l'activité politique comme un engagement temporaire au service de la cité plutôt qu'une profession. Rien ne justifie d'ailleurs de considérer l'activité politique comme une profession. L'usage du tirage au sort me semble être un des éléments qui peuvent aider à venir sur cette évolution. Il faudra aussi restaurer la séparation des pouvoirs, aujourd'hui mise à mal, permettre à la délibération parlementaire de jouer à nouveau un rôle, garantir l'indépendance de la justice. C'est un chantier très lourd. Il faut aussi faire preuve d'imagination institutionnelle, créer de nouveaux organes qui puissent rendre plus complexe le processus de représentation. Dans le livre *Pour La 6e république écologique* auquel j'ai participé, nous avons proposé ce qui pourrait être une assemblée du long terme, composée à parts égales de citoyens tirés au sort pour six mois et de personnalités qualifiées, et qui, sans voter la loi, pourrait instruire les projets de loi et exercer une sorte de veto suspensif sur les projets de loi

qui menaceraient les intérêts à long terme de la nation. Nous avons en France la Commission nationale du débat public qui pourrait faire partie de ce type d'institution nouvelle dont la seule vocation est de protéger le débat démocratique.

La démocratie « sauvage »

Deuxième voie, deuxième stratégie, celle de la démocratie informelle, de ce qu'on pourrait appeler la démocratie sauvage. Un de mes collègues, Laurent Mermet, a distingué la démocratie d'élevage et la démocratie sauvage. Il est essentiel que nos sociétés soient traversées par une multiplication d'expériences, de revendications, de laboratoires démocratiques, ceci pour trois raisons.

En premier lieu, toute démocratie suppose une activité, de la part des citoyens, de contrôle, de critique, d'interpellation et de vigilance. C'est ce que disait Périclès dans un fameux discours : « Nous considérons à Athènes que le citoyen qui se désintéresse des affaires de la cité est un citoyen inutile, c'est un parasite, nous ne concevons pas les citoyens sans cet intérêt pour l'activité politique. » C'est ce que disait aussi Tocqueville qui nous rappelle que le sommeil de la citoyenneté engendre des monstres politiques, permet à toutes les formes de tyrannie de se mettre en place et de prospérer. Cela renvoie à toutes les formes de mobilisation, à l'ensemble des collectifs de citoyens qui incarnent cette démocratie sauvage. Le paradoxe de la situation actuelle, c'est que sur fond d'indifférence, de montée de l'abstention, de cynisme politique, les capacités critiques, de contestation, n'ont peut-être jamais été aussi fortes. La capacité qu'ont les citoyens de se mobiliser sur des dossiers locaux qui leur importent, le réseau Éducation sans frontières, ces collectifs qui se mobilisent sur une base locale, qui sont capables de s'organiser sur une cause limitée et concrète, ces collectifs sont nombreux, mais cette citoyenneté est intermittente et allergique à l'institution et à l'institutionnalisation.

Deuxième raison : c'est en bas, dans ces collectifs démocratiques, dans cette démocratie sauvage que l'on trouve les sources de l'innovation démocratique. Ce n'est pas en haut où on est incapable de renouveler nos logiciels politiques. Le mouvement des indignés est à ce titre un véritable laboratoire démocratique. Des choses aussi dérisoires que le langage des mains ou les porte-voix humains – sur la Puerta del sol, quand l'orateur parle, il parle au premier rang et on transmet de rang en rang ce qui est dit – ne sont que l'écume de ce qui se joue là. Les indignés pratiquent de manière cohérente une critique de la représentation forte et des formes de délibération démocratique nouvelles, avec un fonctionnement au consensus qui ne laisse aucune voix à l'écart, des formes d'auto-organisation qui me paraissent essentielles. Les indignés ne sont pas les seuls, je vous renvoie au documentaire de John Jordan, Les sentiers de l'utopie, et au livre qui l'accompagne, qui montre qu'aujourd'hui, partout en Europe, des collectifs se mettent en place, innovent sur le plan politique et essaient d'accoucher de cette démocratie réelle. Internet et les réseaux sociaux sont aussi des lieux de discussion démocratique, qu'il ne faut pas idéaliser cependant (90 % de la discussion sur Internet n'est pas de nature politique et c'est aussi un lieu d'intolérance et de reproduction de l'intolérance). Internet peut être aussi un lieu d'élaboration de projets communs, d'écriture collaborative, de délibération et c'est là qu'il faut aller chercher le renouvellement de notre logiciel démocratique.

Troisième raison : les citoyens sont parfaitement capables de se gouverner eux-mêmes sous certaines conditions et dans certaines circonstances. Toute notre tradition politique considère que les citoyens ne sont pas suffisamment compétents pour se gouverner eux-mêmes. L'État, l'administration, se défient plus que tout de ce type de prise en mains par les citoyens. L'administration voudrait être à l'origine de tout. Or, tout démontre que, localement, sur des enjeux précis, les citoyens peuvent s'auto-gouverner. Cette idée est bien plus admise ailleurs qu'en France, car notre tradition démocratique nous en empêche, nous nous refusons cette capacité d'auto-organisation. Il existe un terme, intraduisible en français et largement utilisé dans le monde anglo-saxon, l'empowerment, le fait de donner des capacités d'agir aux gens. C'est quelque chose dont nos gouvernements et nos administrations ne veulent pas et qu'ils ne savent pas faire. Il se pourrait que, dans l'effondrement général de nos services publics, dans l'incapacité d'agir de nos administrations et de nos autorités politiques, l'opportunité naisse d'une capacité qui vienne d'en bas à se prendre en charge collectivement, que des formes de solidarité se mettent en place qui changent radicalement notre manière de penser le pouvoir

politique. Je voudrais évoquer un exemple où, à l'échelle nationale, des citoyens se sont débarrassés de leurs élus et ont démontré qu'on pouvait s'en débarrasser : c'est l'exemple islandais. L'Islande a fait faillite économiquement et elle a voulu se doter d'une nouvelle constitution. Elle a réuni une assemblée d'Islandais tirés au sort qui ont élaboré les grandes lignes de cette constitution. Les Islandais ont élu des citoyens, indépendamment des partis politiques, qui ont rédigé cette constitution en mettant en place une wiki-constitution : ils ont mis leur projet sur Internet et tout citoyen islandais a pu amender, améliorer ce projet qui sera proposé au référendum en 2012. Certes l'Islande est vue avec une certaine condescendance en France, les Islandais sont 300 000, dans une situation d'homogénéité sociale plus forte que la nôtre, néanmoins, ils démontrent quelque chose d'important.

Malgré tout, cette démocratie sauvage est amenée à rencontrer aussi de nombreux d'obstacles à commencer par celui de l'échelle : une multiplicité d'expériences locales ne crée pas un rapport de force suffisant pour changer radicalement les choses. La pollinisation de ces expériences dans toute la société pose problème. On peut imaginer une juxtaposition d'enclaves démocratiques qui fonctionnent bien, auto-suffisantes, autarciques, sans que finalement on puisse se doter d'institutions de régulation pour l'ensemble de ces collectivités.

Proudhon parlait de fédéralisme, c'est imaginable, mais très difficile à mettre en oeuvre dès lors que ces expériences résistent à l'institutionnalisation.

La démocratie délibérative

C'est la voie à laquelle je me suis le plus consacré. Cette notion est absente du vocabulaire politique français pour deux raisons : une raison de vocabulaire et une raison culturelle. Pour nous, délibération équivaut à décision, alors que, dans le monde anglo-saxon, c'est un équivalent de discussion. Et quand on dit aux élus qu'on veut mettre en place la démocratie délibérative, ils répliquent que ce n'est pas un problème puisque la décision, c'est eux ! Par ailleurs, nous n'avons pas, en France, le respect ni la culture du débat démocratique. Nous pensons que cela n'en vaut pas la peine. Nos débats démocratiques sont des caricatures de débats dans lesquels il importe surtout de faire taire l'autre plutôt que de l'écouter, et nous n'avons pas appris à discuter ensemble. Nos écoles sont des lieux où l'on désapprend la discussion démocratique, où la relation entre les élèves et les professeurs est une relation de type autoritaire et nous ne cultivons pas ces compétences démocratiques-là.

La démocratie délibérative part du principe que l'élection ne suffit plus pour produire de la légitimité. Il ne suffit plus qu'une autorité soit légitime pour que cette décision soit ipso facto légitime. Encore faut-il que la procédure qui a conduit à cette décision soit elle-même légitime. Cette idée de démocratie délibérative énonce une exigence de débat préalable à la décision et de débat inclusif. C'est aussi une exigence de représentation démocratique. Pour nous, la représentation, c'est l'élection, la délégation à des hommes du pouvoir de décider pour les autres. Or, cette dimension d'incarnation fait que notre Président de la République pense qu'il peut prendre n'importe quelle décision puisqu'il est le peuple, étant élu par lui. C'est un coup de force que nous avons très longtemps accepté, mais qui ne fonctionne presque plus aujourd'hui. Le fait d'autorité, le discours d'autorité ne fonctionnent plus, les citoyens veulent être entendus et associés à la discussion.

L'autre enjeu de cette démocratie délibérative est d'explorer les controverses. Aujourd'hui, la plupart des décisions s'inscrivent dans un champ de controverses où est en jeu la vérité de controverses, en particulier socio-techniques, et où nous nous trouvons dans l'incertitude. La délibération permet d'organiser la controverse, d'organiser le conflit. La démocratie délibérative répond à trois principes : un principe d'inclusion, tous ceux qui sont affectés par une décision doivent pouvoir participer à cette délibération ; un principe d'argumentation, il faut faire en sorte que l'échange d'arguments se déploie ; un principe de publicité, tout cela doit se faire en public, et non plus dans un huis-clos entre experts, groupes d'intérêt et élus. Certains dispositifs peuvent en permettre la mise en oeuvre. J'en fais l'inventaire dans mon petit livre, *Le nouvel esprit de la démocratie*. Les jurys de citoyens sont un dispositif utile : on tire des citoyens au sort, on leur pose une question, ils discutent, ils auditionnent des experts et ils produisent un avis consultatif. La Commission nationale du débat public, malgré toutes ses imperfections, est une voie d'avenir.

Cette démocratie a, elle aussi, ses limites. Limite de l'égalité : ne va-t-on pas reproduire les inégalités de la démocratie représentative ? Limite de l'échelle : en donnant exclusivement la

parole aux riverains, règle-t-on les problèmes de la démocratie ? Limite de la délibération par rapport à la décision : si on laisse aux élus le dernier mot, comment garantir une influence des citoyens sur la décision et donc la crédibilité de ces dispositifs ? Deux expériences me semblent approcher de cet idéal : le budget participatif de Porto Alegre au Brésil, qui a connu certains ersatz en Europe et des applications un peu plus convaincantes dans les régions, qui transfère à la discussion citoyenne l'affectation de 10 à 15 % du budget d'investissement de la ville. Cela fonctionne, les citoyens discutent, choisissent et l'autorité entérine leur discussion. La deuxième expérience est celle de l'assemblée citoyenne de Colombie britannique au Canada, où il s'est agi de réformer le mode de scrutin. On a confié à une assemblée de 160 citoyens l'élaboration d'un projet de loi, ils y ont passé six mois, ils ont auditionné des experts, ils ont débattu, les médias se sont intéressés à eux, et ils ont produit une proposition en 2005 qui a été soumise au référendum, mais n'a pas été adoptée faute de quorum. Cette articulation entre la démocratie délibérative et le référendum me semble être une voie d'avenir. Il est clair qu'aujourd'hui sur une question aussi importante que celle du nucléaire, la mise en place d'un dispositif de ce type qui associe les deux me paraît être une solution. Il faudra retenir une combinaison de mesures, de stratégies et ne jamais oublier que, dans cet ensemble, la question de l'égalité est essentielle, face à la représentation et à la participation. Nos démocraties représentatives n'ont jamais été aussi inégalitaires, la démocratie délibérative ne vaudrait pas une heure de peine si elle n'était pas un peu égalitaire.

Débat

TABLE DES QUESTIONS* :

Les réactions portent sur les jeunes qui refusent les contraintes démocratiques, sur la démocratie impuissante face aux crises majeures que sont les risques de dictature ou la menace terroriste. La question que nous avons sélectionnée correspond à tout ce que vous venez de dire sauf que vous n'en avez pas dit un mot. Pour favoriser une véritable démocratie délibérative, quelles règles doivent s'appliquer aux médias ?

Loïc Blondiaux : À propos des médias, leur responsabilité dans la crise actuelle est majeure. Il est évident que les constats autour de la post-démocratie, de la dé-démocratisation prennent en charge le rôle que jouent les médias, que joue l'influence des puissances économiques sur les médias, sur la concentration des médias. Regardez à qui appartiennent les grands groupes de médias et l'influence que peut poser le pouvoir politique sur les deux grands médias audiovisuels. La disparition du pluralisme de la presse me paraît être un enjeu de préoccupation majeure, qui est contrebalancé par ce qui se joue dans les médias alternatifs comme Internet, qui sont à leur tour menacés. La gratuité du Net est, de fait, en débat. Les intérêts économiques risquent de conduire à la restauration d'inégalités et à remettre en question la gratuité d'Internet, en tant que support sur lequel la critique sociale du politique s'élabore le plus efficacement, ce qui n'est pas le cas des grands médias, notamment audiovisuels.

- On peut regrouper une vingtaine de questions sur une seule formulation qui part de l'exemplarité. Quelles conséquences cela aurait-il de ne pas conserver des politiques professionnels ? Quelle serait la légitimité du tirage au sort ? Le référendum aide-t-il vraiment la démocratie ? La démocratie directe aurait-elle permis l'abolition de la peine de mort ? Comment redonner aux jeunes le goût de la vie démocratique ? Comment utiliser au mieux, sans risque de manipulation de l'opinion, l'outil du référendum pour revitaliser le débat démocratique ?

Loïc Blondiaux : Il est clair que le référendum et l'initiative populaire ont mauvaise réputation en France, pour des raisons historiques et parce qu'on renvoie à la Suisse ou à la Californie. Mais je considère, néanmoins, que l'initiative populaire et le référendum sont des voies de

* La séance était présidée par Pierre-Yves Stucki, membre du Conseil des Semaines Sociales de France. Philippe Da Costa, Annabel Desgrées du Loû, Alain Heilbrunn, Bernard Lecomte, Mathieu Monconduit, René Poujol, Anne-Sophie de Quercize, et Jean- Pierre Rive, membres du Conseil des Semaines sociales de France, relayaient les questions des participants.

démocratisation de la société. En d'autres termes, je préférerais à l'heure actuelle être suisse que français dans ma capacité à influencer les gouvernants, à peser sur les choses. Cette idée selon laquelle le référendum mettrait en péril l'intérêt général – en prenant l'exemple de l'abolition de la peine de mort – me semble fragilisée lorsqu'on constate ce que produit la démocratie représentative et les décisions que prennent nos élus. Nous avons des gouvernements qui prennent des décisions indépendamment du peuple. Je veux bien qu'on accepte cette situation, mais si l'on veut que le peuple continue à avoir son mot à dire au même titre que les marchés sur les choix à faire, je ne vois pas comment nous pourrions faire l'économie du référendum ou de l'initiative populaire. C'est dans l'articulation d'un débat démocratique et du référendum que réside la solution. Pour moi, le traité constitutionnel européen, même s'il a été rétrospectivement caricaturé, a révélé des capacités de délibération démocratique et a mis en oeuvre une vraie discussion à la hauteur des enjeux. Nous étions dans cette configuration dans quelque chose qui ressemblait à une véritable démocratie.